

LOI TRAVAIL : FIN DE LA CONCERTATION ? DÉBUT DE LA CONFRONTATION !

Le gouvernement annonce que la période « concertation » avec certaines organisations syndicales concernant son projet de casse du droit du travail se termine ce soir.

Solidaires n'a pas été conviée à ces réunions, ce qui montre une conception assez particulière de la « démocratie sociale ». Nous n'avons pourtant sans doute pas raté grand-chose, puisqu'aucune annonce précise n'est faite à cette heure. Le gouvernement confirme juste qu'il prépare une loi visant à diminuer les droits et protections des salarié-es, pour la plus grande joie des patrons et des actionnaires.

Mais si le gouvernement peut choisir avec qui il « concerte », il ne peut pas choisir avec qui il devra se confronter, et Solidaires fait partie de ceux-là !

Solidaires et ses organisations vont poursuivre le travail d'explication des dangers de cette nouvelle « loi travail », et des régressions de droits qui se profilent pour les salarié-es.

De nombreuses actions militantes vont se dérouler pendant l'été, jusqu'à l'université du Medef le 30 août à Jouy-en-Josas où nous appelons à nous rassembler.

Mais c'est bien la grève du 12 septembre qui sera décisive : à Solidaires nous faisons le pari que la mobilisation et l'unité seront au rendez-vous. Un mouvement social fort doit naître et doit imposer au gouvernement et au Medef de capituler.
Nous ferons tout pour y contribuer.

Lire aussi : Documents à télécharger > Loi travail : fin de la concertation ? début de la confrontation !

Adresse de cet article :

<http://solidairesparis.org/loi-travail-fin-de-la-concertation-debut-de-la-confrontation-980>